



Qui doit payer pour les tests de dépistage du Covid-19?

Actuellement, un mécanisme complexe détermine qui couvre les tests du Covid-19. Une stratégie nationale de dépistage étant d'intérêt national, nous recommandons qu'un payeur unique, la Confédération, prenne en charge les coûts.

Les tests de dépistage du Covid-19 ont deux objectifs. Le premier, individuel, procure les informations nécessaires pour décider du traitement et prévenir les infections durant la thérapie.

Le second objectif revêt un intérêt national: l'identification des personnes infectées permet la recherche des contacts et leur mise en quarantaine. Dans le cadre de la stratégie «Dépistage, identification, isolation et quarantaine» (DIIQ), le dépistage contribue donc à limiter la propagation du virus. De plus, il fournit d'importantes données sur les caractéristiques géographiques et socio-économiques de l'épidémie, ainsi que sur son évolution. Ces informations aident à déployer des mesures de confinement ciblées, locales et au meilleur coût. Les tests ne constituent donc pas seulement une intervention thérapeutique, mais également une mesure préventive nécessaire pour gérer des nouveaux foyers de l'épidémie.

Actuellement, la couverture des coûts des tests virologiques pour diagnostiquer le Covid-19 est régie par un système complexe qui engage cinq acteurs différents – la Confédération, les cantons, les assurances maladie ou accidents ainsi que les particuliers – et dépend notamment de la gravité des symptômes.

Dans de nombreux cas, ce système fait peser une lourde charge sur la personne testée, en coûts financiers ainsi qu'en dommages non économiques (comme le temps consacré à se faire tester ou les efforts consentis pour se faire rembourser). Cela peut pousser certains à ne pas se faire tester, ce qui réduirait les avantages sociétaux apportés par la stratégie DIIQ dans toute la Suisse.

Sur la base d'une analyse coûts-bénéfices, du caractère préventif du test et de considérations d'équité, nous recommandons que les coûts du test soient pris en charge par un seul payeur, la Confédération, y compris pour les campagnes locales de dépistage présentant un intérêt national. Les franchises et la quote-part devraient être supprimées. Les cantons le désirant devraient pouvoir effectuer davantage de tests, en prenant en charge leur coût.

La stratégie de dépistage DIIQ peut générer une disparité entre les cantons, car une prévalence plus élevée de la maladie dans une région entraîne des plus grands coûts de tests ainsi que de traitements. Un système avec un payeur unique des tests permet d'assurer un meilleur équilibre entre les cantons.